

**AVENIR TELECOM  
SOCIETE ANONYME  
AU CAPITAL DE 18 705 179 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 208, BOULEVARD DE PLOMBIERES, LES RIZERIES  
13581 MARSEILLE CEDEX 20  
RCS MARSEILLE 351 980 925**

---

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation les résolutions dont l'objet est précisé et commenté ci-après.

Nous vous précisons à titre liminaire que la description de la marche des affaires sociales à fournir conformément à la loi figure dans le rapport de gestion.

### Approbation des comptes annuels et affectation du résultat

La **1<sup>ère</sup> résolution** a pour objet d'approuver les comptes sociaux de la société Avenir Telecom de l'exercice 2015-2016 qui se traduisent par une perte de 46,6 millions d'euros et de donner quitus aux administrateurs.

La **2<sup>ème</sup> résolution** a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2015-2016 qui se traduisent par une perte de 29,8 millions d'euros.

La **3<sup>ème</sup> résolution** a pour objet d'affecter le résultat de l'exercice 2015-2016 s'élevant à 46 599 407,76 euros, intégralement au poste « Report à Nouveau ».

### Approbation des conventions réglementées

La **4<sup>ème</sup> résolution** a pour objet de prendre acte des conclusions du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées mentionnant les conditions de poursuite des conventions antérieurement conclues et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

### Décisions relatives aux administrateurs

La **5<sup>ème</sup> résolution** a pour objet de constater la démission de Madame Véronique Beaume de son mandat d'administrateur à effet au 6 novembre 2015.

La **6<sup>ème</sup> résolution** a pour objet de nommer un nouvel administrateur. Il est proposé à l'Assemblée de nommer Monsieur Michel BEURNIER, né le 19 novembre 1955 à Marseille, de nationalité française, demeurant 945 Chemin des Granet - 13090 Aix-en-Provence.

La durée de ce mandat serait fixée à six ans et expirerait à l'issue de l'assemblée générale statuant en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Michel BEURNIER a été Directeur Commercial de la société Menuiserie GIM de 1981 à 1987 puis Directeur Général de la Mutuelle Interprofessionnelle de France de 1987 à 2001. Depuis il exerce la fonction de Directeur Général de la société Fac Habitat. Il n'est titulaire d'aucun autre mandat d'administrateur.

### Avis favorable sur les éléments de rémunération

Les **7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> résolutions** ont pour objet d'émettre un avis favorable au titre de la consultation des actionnaires sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015-2016 aux dirigeants mandataires sociaux de la société, c'est-à-dire à Messieurs Jean-Daniel Beurnier, Président Directeur Général et Robert Schiano Lamoriello, Directeur Général Délégué, conformément à la recommandation du § 25 du Code de gouvernance d'entreprise AFEP-MEDEF en vigueur.

## Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La 9<sup>ème</sup> **résolution** a pour objet de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal qui sera établi à l'issue de l'Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

\*\*\*\*\*